

**Migrations : Quelles réponses de l'Europe ?  
Musée national de l'Histoire de l'immigration  
19 octobre 2018**





**Hippolyte d'Albis**

**Directeur de recherche au CNRS et  
Professeur à l'Ecole d'économie de Paris**



**Pascal Brice**

**Directeur général de l'OFPRA**



**Jean Guo**

**Co-fondatrice et directrice générale de  
Konexio**



**Jean-François Rial**

**PDG de Voyageurs du Monde**



**Nora Hamadi**

**Journaliste**



**Denis Simonneau**

**Président d'EuropaNova**



**Brita Hagi Hasan**

**Ancien maire d'Alep**

Jan-19

1

## Table ronde [Aujourd'hui] Flux migratoires, une fenêtre d'opportunité pour l'Union européenne ?

**Nora Hamadi** ouvre cette table ronde avec une question : les flux migratoires peuvent-ils constituer une fenêtre d'opportunité pour l'Europe, tandis que les perceptions actuelles auraient plutôt tendance à annoncer un horizon sombre ?

Selon **Hippolyte d'Albis**, parler d'opportunités renvoie tout d'abord au secteur économique, sans que ce soit à l'économie de dicter ce que doit penser la société ou faire le politique. L'économiste estime qu'il y a une pensée assez diffusée selon laquelle la migration est un coût et nous appauvrit. Cette pensée contamine les esprits et accroît les avis opposés à la migration, car « on ne peut plus se le permettre ». La recherche en économie cherche à déterminer si la migration est une source d'évaluation collective, en étudiant les statistiques sur les migrations en Europe, au cours des trente dernières années. Les résultats montrent que l'accroissement des flux migratoires est loin de nous appauvrir. D'un point de vue purement économique, elle est même une source d'enrichissement ; elle augmente la richesse moyenne, diminue le chômage et améliore le solde des finances publiques. Une fois que l'on dispose de ces preuves empiriques, il faut se rendre dans l'arène de la communication et du débat politique pour développer un argumentaire accessible à tous.

**Hippolyte d'Albis** insiste ensuite sur le fait que le chômage est une dimension très prégnante dans le discours anti-migrations ; ce type de discours existe depuis longtemps. L'immigration n'accroît pourtant pas le chômage, car une économie se compose à la fois de chômage et d'emplois non pourvus. Ce sont les personnes immigrées qui se dirigent prioritairement vers ces emplois vacants et ce faisant, vont enrichir



l'économie, les entreprises, la société, qui elle-même va alors être en mesure de recruter. Quand on regarde la distribution des personnes étrangères dans les différents secteurs, ils sont très concentrés dans les emplois qualifiés comme étant ceux que « les Français ne veulent pas prendre », dans des secteurs souvent durs. Il convient aussi de ne pas oublier qu'une personne étrangère demeure particulièrement discriminée, dans nos pays ; il est donc difficile de l'imaginer prendre l'emploi d'une personne qui ne l'est pas. En toute honnêteté, cette discrimination peut être subjective et peut, parfois, être objectivée avec des explications telles que la personne étrangère « connaît moins bien le système » ou parle moins bien la langue.

**Hippolyte d'Albis** estime qu'il ne faut pas « faire jouer à l'immigration un rôle qui n'est pas le sien » :

les demandeurs d'asile n'ont pas pour utilité de relancer nos économies. La politique d'asile doit avoir pour objectif le respect des principes fondamentaux, en accord avec nos valeurs européennes. Ce qui importe, aujourd'hui, c'est de se débarrasser de l'idée que la migration nous coûte énormément. Elle représente assurément un coût, mais ce n'est pas de l'argent perdu puisqu'il est ensuite réinvesti dans l'économie. Les véritables enjeux de la migration se trouvent plutôt du côté de l'extrême concentration des demandeurs dans certains pays, et l'incapacité de certains gouvernements à s'entendre sur ce phénomène.

**Jean Guo**, développeuse d'une application destinée aux migrants, évoque ensuite les enjeux sociaux. La plus grande partie des réfugiés sont de très jeunes personnes avec un grand potentiel d'insertion dans la vie professionnelle. Ainsi, investir dans l'intégration ne peut être que rentable, dans tous les sens du terme. L'un des principaux enjeux consiste à faire correspondre des besoins sur le marché de l'emploi et à aider à l'insertion notamment, grâce au numérique. Plus de 90 % des métiers dans la zone euro aujourd'hui nécessitent des compétences numériques ; l'idée est donc d'équiper les personnes des compétences nécessaires en leur fournissant une formation adaptée.

**Nora Hamadi** rebondit en faisant part de ses interrogations sur le rôle des entreprises et la prise de conscience des forces et des opportunités apportées par les migrations. Sur ce point, **Jean Guo** estime qu'un travail de sensibilisation sur le long terme est primordial pour contrer les discriminations. Il faut montrer aux entrepreneurs que ces personnes disposent d'un talent en organisant des activités communes permettant de dépasser les stéréotypes. L'intégration passe en grande partie par l'insertion des migrants sur le marché du travail de leur pays d'accueil. Il faut insister sur le fait qu'il s'agit de personnes qualifiées, souhaitant poursuivre un parcours professionnel, animées d'une forte motivation. Nous nous trouvons actuellement en situation d'échec parce qu'on ne leur permet pas suffisamment – ou on se refuse de penser -cela. L'objectif à poursuivre impérativement est de favoriser les connexions entre les besoins.

**Jean-François Rial** entame son intervention en affirmant qu'actuellement, être favorable à l'immigration, au droit d'asile, être universaliste, est loin de concerner l'ensemble de la population. La migration n'est donc pas considérée, aujourd'hui, comme une fenêtre d'opportunité pour l'Europe. Les arguments économiques selon lesquels la migration est bénéfique existent depuis longtemps, mais trop peu y adhèrent, voire les entendent. Donc, pour gagner cette bataille, il faut la traiter autrement. On observe une vraie transformation dans les esprits, il suffit d'entendre les paroles prononcées par Gérard Collomb, un ancien du Parti socialiste et humaniste qui parle de « guerre civile dans certaines zones de France ». La formation de camps de réfugiés, les problèmes de drogues alimentent des perceptions catastrophiques chez les Français : c'est à cela qu'il faut



s'attaquer, il faut régler la problématique des territoires et des quartiers.

**Jean-François Rial** montre qu'il y a urgence à sauver le droit d'asile qui est trop souvent remis en cause, dès qu'il s'agit d'accueillir un bateau de migrants par exemple, en raison du règlement de Dublin. Cela engendre des flux secondaires énormes et des désordres pour les citoyens, avec des personnes qui errent en attendant le traitement de leur demande, des interventions de police pour évacuer les points de fixation et une médiatisation qui génère des perceptions négatives vis-à-vis de la migration.

Selon **Jean-François Rial**, le problème vient du manque de solidarité européenne dans l'accueil et la répartition des demandeurs d'asile. La France fait partie de ces pays qui ne manifestent pas la volonté de véritablement prendre en charge l'accueil. En outre, l'accueil ne suffit pas ; la répartition de ces nouveaux arrivants, de manière équitable en Europe, est un autre enjeu clef. Afin que l'immigration devienne une opportunité, il faut traiter tout ce qui apparaît aux yeux des citoyens comme inacceptable, traiter cette impression de désordre généré par le système de Dublin. Sans cela, nous ne pourrions remporter la bataille.



**Nora Hamadi** se tourne ensuite vers **Pascal Brice** pour savoir ce que « risque » le droit d'asile. Plus précisément, au regard du contexte – que nous vivons actuellement – de blocage de réforme du système de Dublin. Elle lui demande ensuite comment sortir de cette impasse. Le directeur de l'OFPPA affirme sa conviction sur la capacité

de l'Europe à régler cette question vitale qui relève de nos valeurs, de notre capacité à vivre ensemble et qui est aujourd'hui devenue un catalyseur de la crise européenne aux origines économiques, sociales, politiques et identitaires. L'Europe s'est montrée défailante sur les questions d'asile et de l'accueil, engendrant de fait une situation dans laquelle on peut difficilement voir des opportunités. Le système de Dublin est apparu dans les années 1990, mais estime qu'il n'a jamais vraiment existé autrement qu'en théorie, jusqu'à l'été 2015. « Dublin est un échec » et cela génère un poison lent aux effets réels : notamment, de lourdes conséquences politiques, comme en Italie ou en Grèce ; des situations chaotiques, rendant la vie impossible pour des milliers de demandeurs d'asile ; des situations où des migrants arrivent en France, alors que leur demande d'asile a été rejetée en

Allemagne. Sur ce dernier cas concret, les personnes attendent jusqu'à un an et demi qu'on les réadmette en Allemagne, selon les dispositions de Dublin. Cela ne fonctionne pas donc, à l'issue de ce délai, l'OFPRA réexamine la demande - comme si de rien n'était - faute de reconnaissance mutuelle entre l'OFPRA français et le BAMF allemand. Dans le même temps, à peu près la même proportion de demandeurs d'asile attend aussi pendant des mois, alors qu'ils n'ont fait que laisser des empreintes en arrivant, principalement en Italie, sans décision sur leur demande d'asile.

**Pascal Brice** estime que face à l'incapacité des Européens à s'accorder sur un système viable, la tentation de déléguer la gestion des flux à des pays tiers grandit chaque jour ; l'accord polémique avec la Turquie l'illustre bien. De telles délégations font courir le risque d'une terrible rupture avec nos traditions en matière d'asile et d'accueil. Une solution européenne est vitale ; il en dépend du respect de nos valeurs et de notre capacité à vivre ensemble. Les



éléments constitutifs de cette solution figurent dans les conclusions du Conseil européen du 29 juin, à l'initiative de Président de la République française. Il faut maintenant les mettre en œuvre.

Le directeur de l'OFPRA illustre ensuite son propos par le biais de la métaphore de la maison à étages. La réflexion à mener doit être systémique. Le premier étage est le droit d'asile, avec des règles et pratiques devant permettre son application totale. Puis au 2e étage, se trouvent les personnes relevant de situations de détresse humanitaire. Celui-ci est encore à développer : il faut construire ce droit humanitaire pour les personnes ne relevant pas du droit d'asile, dans lequel seraient inclus notamment les déplacés climatiques. Enfin, le troisième étage est la migration économique légale que les Européens doivent également construire pour transformer cette question, aujourd'hui pesante en opportunité.

**Jean-François Rial** intervient pour y ajouter un quatrième étage consacré aux politiques de reconduction, pour préserver le droit d'asile face au manque de solidarité européenne. Des accords doivent être passés avec les pays d'origine, avec notamment des fonds leur permettant de se développer et de se stabiliser, et en acceptant parallèlement les reconductions. **Hippolyte d'Albis** estime également qu'il est important d'être plus ouverts sur les vrais canaux de la migration – regroupement familial et flux étudiants – afin que l'asile ne soit pas considéré comme une route pour entrer sur le territoire français. En effet, nous remarquons en France que lorsque les canaux d'entrée de la politique familiale se réduisent, les demandes d'asile ont tendance à augmenter, ce qui est coûteux pour l'administration. Selon l'économiste, plus l'intégration se fait tôt, plus elle est réussie,

tandis que face à d'importantes restrictions, l'intégration sur le marché du travail et dans la société sera difficile.

**Pascal Brice** considère que pour se sortir des difficultés actuelles, il faut faire preuve de plus de transparence et de rigueur. La situation des personnes arrivant en Europe devrait être regardée soit au vu du droit d'asile, soit d'une situation de détresse humanitaire, soit d'une migration économique légale. Le droit n'est appliqué pleinement ni dans sa dimension de protection ni de reconduite, ce qui alimente la confusion et les difficultés. Il faut construire un droit de séjour complémentaire pour des situations humanitaires ne relevant pas du droit d'asile et renforcer le cadre de la migration économique légale. En outre, lorsque la demande d'asile est acceptée, elle doit être suivie d'une politique d'intégration prenant en compte l'ensemble du parcours de la personne. Ce n'est que dans ces conditions que nous serons capables de faire de cette question une opportunité européenne.

Les délais d'instruction des demandes d'asile ont également été fortement réduits. Il y a encore deux ans, les délais étaient de 8 à 9 mois, tandis qu'aujourd'hui nous sommes environ à 100 jours. Le délai doit s'adapter à la situation des personnes notamment, lorsque le demandeur avance avoir été victime de tortures : ce délai doit être allongé lorsque la verbalisation du dossier se révèle complexe ou lors de la vérification du parcours du demandeur.

L'OFPRA met également en œuvre les clauses de la Convention de Genève. Ces dernières conduisent à exclure du régime de protection les personnes ayant commis des crimes de guerre et de génocide. Depuis la loi de 2015 relative à la réforme du droit d'asile, nous rejetons également des demandes d'asile pour des personnes constituant une menace terroriste. L'amalgame est inacceptable, car il s'agit de situations marginales. Il faut toutefois admettre que le risque existe. Il est donc de la responsabilité de l'OFPRA de prendre le temps d'étudier certaines situations plus en profondeur. Leur mission est d'aller le plus vite possible, mais aussi de s'adapter aux situations de chaque demandeur. Si un dossier ne paraît pas conforme à l'objet de l'asile, il faut avoir la capacité de prendre tout le temps nécessaire pour étudier et exclure potentiellement ces cas, tout en respectant les préceptes de l'État de droit.

À cela, **Jean Guo** ajoute que le parcours de l'intégration doit être structuré dans le temps et le plus tôt possible. S'il y a dès le départ un blocage, cela rend l'ensemble des éléments plus difficile. Des personnes présentes, depuis plusieurs mois, sur le territoire français ne savent pas toujours comment s'orienter, à qui s'adresser ou quelles sont leurs ressources.

**Nora Hamadi** insiste donc sur les solutions prioritaires à adopter en matière de politique d'intégration, actuellement reprise par le milieu associatif face à des politiques publiques défailtantes. Selon **Jean-François Rial**, les priorités sont des procédures d'instruction des demandes rapides, des cours de français, le droit de travailler rapidement, permettant ainsi une intégration rapide. Ensuite, il faut être en mesure d'apporter aux demandeurs d'asile tout ce dont ils ont besoin en termes de santé et de logement durant la période d'attente de leur statut, pendant laquelle ils ne sont pas en droit de travailler. **Jean Guo** insiste sur cette dernière brique durable qui est l'accès au marché de

l'emploi. Cela nécessite souvent un accompagnement sur la définition des perspectives d'emploi, la mise en forme du CV ou encore, l'accès aux dispositifs de Pôle Emploi. **Hippolyte d'Albis** souligne le fait qu'il ne faut pas se contenter d'attendre que les administrations et l'Etat répondent systématiquement aux besoins d'accompagnement ; il est impératif que la société civile se mobilise.

**Jean Guo** ajoute qu'il est nécessaire d'adopter un cadre clair pour accompagner et s'assurer que les nouveaux arrivants aient entamé les bonnes démarches, pour commencer le processus d'intégration, éviter les obstacles et ralentissements. **Pascal Brice** estime que la course d'obstacles que doivent affronter les demandeurs d'asile relève d'un inconscient administratif et politique reposant sur la dissuasion et, malheureusement, cette idée que plus on rend la vie des gens difficile, plus ceux-ci arrêteront de venir. Cela est indigne et n'emporte pas l'effet escompté. Il faut basculer dans une autre logique de prise en charge immédiate, d'intégration et de reconduite en cas de refus au séjour. **Jean-François Rial** ajoute que la confusion générale engendre une incapacité à appliquer les droits des demandeurs d'asile ainsi qu'un encouragement à l'écœurement.

Le défi migratoire risque de persister et il nécessite d'être anticipé. Ainsi, **Hippolyte d'Albis** rappelle que l'Afrique est en période de transition démographique, avec des prévisions estimant un fort accroissement de la population et surtout une explosion de la jeunesse. L'enjeu pour les économies africaines sera alors d'être en capacité de fournir un emploi à cette jeunesse pour qu'elle puisse s'établir dans la vie. La dimension climatique va également modifier la distribution des richesses et des opportunités. Ensemble, les chocs démographiques et climatiques vont probablement encourager des départs, mais pas nécessairement jusqu'en Europe. Étant donné le coût d'une migration lointaine, on peut en effet remarquer que les plus pauvres bougent peu. Ceux qui arrivent en Europe sont plutôt aisés ou issus de la classe moyenne dans leur pays d'origine. Ainsi, l'incertitude sur cette vague migratoire en Europe dépend du scénario de développement de l'Afrique. L'argument humaniste selon lequel il faut développer ces pays pour stopper les migrations repose malheureusement sur un mythe. L'aide au développement est certes nécessaire, mais la solution au défi migratoire ne se trouve pas là.

### [Solutions] Introduction de l'après-midi : Denis Simonneau et Brita Hagi Hasan, ancien maire d'Alep.

Pour ouvrir les débats de l'après-midi, **Denis Simonneau** rappelle que l'adoption d'une politique purement nationale, sur ces questions de migrations et de réfugiés, ne permettra nullement de sortir cette crise de l'asile. Comme souvent, pour des sujets de cette ampleur, l'Europe n'est pas le problème, l'Europe est la solution.





Pour synthétiser les discours de cette matinée de conférence : s'impose d'abord la révision du système dit de Dublin, qui ne fonctionne pas ; le renforcement du contrôle aux frontières, donc comme le suggère la proposition de la Commission européenne de renforcer Frontex. Il convient ensuite de dégager suffisamment de moyens humains et budgétaires, dans le cadre de la réflexion sur les perspectives financières européennes ; sans être l'unique solution, ceci demeure un axe important. Par la suite, on pourrait créer une réelle agence européenne de l'asile, proposition qu'Emmanuel Macron avait formulée dans son discours de la Sorbonne, et/ou un Haut conseil de l'intégration et des migrations au niveau européen. Enfin, avoir une politique étrangère d'accompagnement, tenant compte des questions migratoires, apparaîtrait également comme une avancée bénéfique. Voici donc de nombreux sujets de réflexion à promouvoir pour se diriger vers une approche commune européenne, consciente des crises qui font rage en dehors de son territoire et respectueuse des valeurs de solidarité et d'accueil.

Ainsi ont pu faire la preuve de l'attachement à ces valeurs les Aleppins qui ont ouvert leurs portes et partagé leur repas, par générosité et humanisme, en leur temps. **Brita Hagi Hasan** explique que la ville d'Alep, à travers son histoire, a accueilli des vagues de réfugiés de différentes nationalités, ethnies et religions : Libanais, Irakiens, Français, Grecs, Arméniens ou Tcherkesses. La donne a aujourd'hui changé et les Syriens sont devenus des réfugiés exilés de par le monde, représentant la vague de demandeurs d'asile la plus dramatique enregistrée depuis la Seconde Guerre mondiale avec plus de 13 millions de Syriens. Parmi ces réfugiés, certains vivent dans des conditions indignes et déplorables, dans des camps où leurs droits les plus élémentaires sont bafoués, les femmes et les enfants étant les premiers atteints. Dans le camp de Raqban à la frontière syro-jordanienne, des dizaines de milliers de réfugiés vivent encerclés par les milices d'un côté et les forces du régime de l'autre, sans aucune aide ni assistance.



**Brita Hagi Hasan** souligne que Russie mène des efforts diplomatiques envers les pays hôtes pour permettre aux réfugiés de rentrer chez eux. Or, tout a été détruit en Syrie, ceci rend la réalisation du retour très difficile. Ensuite, ils ne peuvent raisonnablement rentrer tant que les raisons initiales de l'exil persistent : les conflits, l'absence d'État de droit et le non-respect des libertés fondamentales. Il serait également nécessaire de revoir tout le

dispositif législatif adopté pendant les années de guerre ; nombre d'entre elles, telles que la loi anti-terroriste et la loi de confiscation et d'expropriation des opposants au régime, entravent le bon retour

des réfugiés. Enfin, l'ancien maire d'Alep affirme que le retour des réfugiés nécessite une justice transitionnelle et une paix durable.

C'est le cercle vicieux auquel nous nous confrontons ; il n'y aura pas de paix sans retour des réfugiés et inversement. Il faut donc garantir des zones pacifiées disposant de conditions matérielles propices au retour : des infrastructures, l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau, à l'électricité, ainsi que des opportunités d'emploi. Il faut également assurer les conditions morales propices à une paix durable, ne pas avoir à subir d'abord l'attitude du régime vis-à-vis de sa population, puis promouvoir un gouvernement représentatif respectueux des droits individuels et collectifs, garant de l'égalité devant la loi et de la séparation des pouvoirs. Enfin, il faut un processus politique participatif inclusif, prenant en compte la diversité confessionnelle et ethnique.

**Brita Hagi Hasan** tient en outre à souligner que vivent actuellement, à l'intérieur même de la Syrie, des déplacés internes dans des camps de réfugiés, à la frontière turque. Ces derniers ont besoin de programmes d'aide humanitaire de façon à garantir leurs besoins les plus élémentaires : l'accès à l'éducation, à la santé et aux produits alimentaires. Cela est loin d'être anecdotique : en 2010, avant la guerre, le nombre d'habitants en Syrie était estimé à 24 millions. Aujourd'hui, on compte 13 millions de réfugiés syriens, dont près de la moitié sont des déplacés à l'intérieur des frontières syriennes.

En attendant, les réfugiés en Europe font face à de multiples difficultés. Il existe un sentiment fort d'être pris pour cible dans les discours politiques. Cela va de l'appel au « renvoi » des réfugiés dans leur pays d'origine à des représailles vindicatives motivées par leurs origines religieuses ou ethniques. Les réfugiés sont devenus les boucs émissaires des problèmes sociétaux et sont instrumentalisés lors de campagnes électorales. L'argument selon lequel des djihadistes sont arrivés avec les flux de réfugiés en Europe n'est pas logique ; comment peut-on concevoir que quelqu'un qui a fui le terrorisme peut être terroriste lui-même ? Sans parler du fait qu'un grand nombre de ces réfugiés sont des diplômés universitaires qui ont fui la mort qui les guettait dans leur pays. Que la menace provienne du régime en place ou des djihadistes importe peu, il s'agit dans les deux cas de machines de guerre et de meurtre. Ces personnes viennent se réfugier en Europe pour y trouver des lois, de la justice, des valeurs nobles dont ils ont entendu parler et se sentent proches. Beaucoup viennent à la recherche de la technologie, du progrès, pour apprendre et reproduire ensuite cela dans leur pays. Le message des Syriens en Europe a toujours été un appel à construire et non à détruire.

**Brita Hagi Hasan** souhaite, sur la base de son expérience de Maire et résidant actuellement en Europe, formuler lui aussi des propositions concrètes. Selon lui, il faut créer une base de données participative concernant les réfugiés, et la rendre accessible à ces derniers pour qu'ils puissent la consulter, retrouver leurs proches, les gens provenant de la même région. Il faut également qu'il y ait des représentants des réfugiés dans chaque communauté d'accueil, afin de faciliter la gestion des problèmes, l'intégration, mais aussi, le retour après la guerre, et ce en coopération avec les gouvernements des pays hôtes. Il ne faut pas non plus se limiter au « retour rapide chez eux » des

réfugiés ; il existe de nombreux exemples de *success-stories* de personnes s'étant bien intégrées dans leur pays d'accueil, à travers le monde, il convient de les promouvoir. L'ancien maire d'Alep appelle également à faciliter les procédures juridiques, notamment concernant le regroupement familial, ainsi qu'à harmoniser les procédures administratives. Enfin, le dernier point capital est de garantir un accès aux études pour les réfugiés déscolarisés pendant les années de guerre, l'éducation étant la clef de la reconstruction future du pays et de l'avancement personnel.

Par cette tribune, l'ancien maire d'Alep souhaite lancer un appel au monde entier : il faut garantir la résolution de cette question des réfugiés. Garantir un retour digne et sûr vers leur pays, une fois qu'on aura mis fin à l'injustice et à la tyrannie, une fois que la paix aura été retrouvée dans un pays qui a été détruit, dont la population s'est retrouvée exilée parce qu'elle a osé réclamer la liberté et la paix. **Brita Hagi Hasan** appelle ainsi tout un chacun à venir en aide aux centaines de milliers d'enfants qui sont déscolarisés aujourd'hui ; c'est une responsabilité qui nous incombe à tous.

